

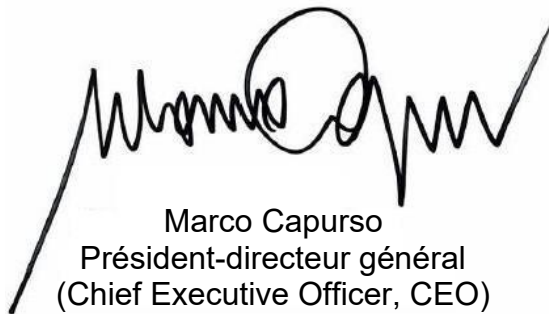


Un engagement envers les droits humains

En tant qu'entreprise axée sur la valeur et engagée à inspirer la douceur, nous reconnaissons notre responsabilité de respecter et de soutenir les droits humains. Travailler avec respect et responsabilité, voilà le cœur de l'activité de Ferrara. Cela nécessite d'envisager et de prendre des mesures pour protéger les droits humains dans nos propres opérations, tout au long de notre chaîne de valeur et dans les communautés dans lesquelles nous et nos partenaires commerciaux opérons.

L'approche de Ferrara en matière de droits humains repose en grande partie sur les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (United Nations Guiding Principles on Business and Human Rights, UNGP), une norme mondiale détaillant le rôle que les entreprises jouent dans l'identification, la prévention et la résolution des risques liés aux droits humains. Conformément aux UNGP, Ferrara a identifié les risques les plus importants en matière de droits humains et a commencé à travailler pour en atténuer et en traiter les impacts potentiels.

Comme dans de nombreux autres aspects de l'entreprise, la protection des droits humains nécessite une collaboration et aucune mesure importante ne peut être prise que par une seule personne. Nous demandons à tous nos employés et partenaires de se joindre à nous dans nos efforts pour donner la priorité au bien-être, à la dignité et aux droits de tous, et garantir ces derniers.



Marco Capurso
Président-directeur général
(Chief Executive Officer, CEO)
Ferrara Candy Company



Heather Boggs
Directrice de l'innovation
Ferrara Candy Company



Kevin Lall
Directeur juridique
Ferrara Candy Company

Politique de Ferrara Candy Company relative aux droits humains

1. Objectif et champ d'application

L'objectif de la présente Politique relative aux droits humains (ci-après, la « Politique ») est d'exprimer la détermination active et permanente de Ferrara Candy Company, de ses filiales et de ses sociétés affiliées (collectivement dénommées « Ferrara » ou « nous », « notre ») à respecter et à soutenir les normes internationalement reconnues en matière de droits humains. Deux des valeurs motrices de Ferrara, le respect et la responsabilité, sont centrées sur les personnes, nécessitent naturellement d'être prises en compte et impliquent d'agir pour protéger les droits humains. Ferrara s'engage à protéger les droits humains dans ses propres opérations, tout au long de sa chaîne de valeur et dans les communautés au sein desquelles nous et nos partenaires commerciaux opérons. Nous nous engageons à faire de chaque bouchée un plaisir partagé et cette mission ne peut être accomplie sans donner la priorité au bien-être, à la dignité et aux droits de tous.

La Politique de Ferrara relative aux droits humains est basée sur les principes fondamentaux des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP) et les concepts de la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations unies. Ferrara a également aligné son [Code de conduite](#) mondial et son [Code de conduite mondial des fournisseurs](#) sur la présente Politique et attend de tous les employés, fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent les normes, principes et priorités en matière de droits humains détaillés dans les présentes.

2. Priorités et normes de Ferrara en matière de droits humains

Ferrara s'engage à se conformer à toutes les lois pertinentes, à respecter et à protéger les droits humains et à proposer des recours en cas de suspicion ou d'identification de violations des droits humains. Le secteur mondial de la confiserie est complexe et présente de nombreux problèmes potentiels en matière de droits humains. Nous avons identifié les domaines d'impact prioritaires suivants comme les plus pertinents pour nos opérations actuelles :

2.1. Absence de travail forcé, de travail en prison et de travail des enfants : Toutes les formes de travail forcé, de travail en prison ou de travail des enfants sont interdites dans nos propres opérations et tout au long de notre chaîne de valeur.

2.2. Droit à des conditions de travail justes et favorables : Nous respectons et exigeons des fournisseurs partenaires qu'ils respectent toutes les lois applicables en matière de salaire minimum et d'heures de travail, dans le but de fournir une rémunération et un repos équitables. Nous nous efforçons d'offrir des conditions équitables et favorables à tous les employés dans nos environnements de travail de fabrication et d'entreprise.

2.3. Droit à un environnement de travail sûr, sécurisé et sain : Nous donnons la priorité à la santé et à la sécurité de nos employés en fournissant des environnements de travail sûrs, accessibles et dotés de ressources suffisantes et exigeons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

2.4 Absence de discrimination et de harcèlement : Nous respectons la diversité et l'inclusion et nous ne tolérons pas le harcèlement ou la discrimination lors de l'embauche et l'emploi ni aucune autre pratique opérationnelle sur quelque base que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, la

race, la religion, le sexe, le genre, l'âge, les capacités ou l'origine nationale, et nous attendons de nos fournisseurs qu'ils fassent de même.

2.5. Droit à la confidentialité : Nous apprécions la variété des risques posés aux données sur les employés et consommateurs à l'ère numérique. Par conséquent, nous suivons les meilleurs processus pour protéger les données contre les risques de sécurité et évaluons continuellement les moyens d'améliorer nos protocoles afin de mieux respecter la confidentialité de nos consommateurs et de nos employés.

2.6. Droit à la santé et au marketing responsable : Nous respectons le droit de nos consommateurs à obtenir des informations exactes relatives à la nutrition et à la santé de nos produits et nous nous conformons aux réglementations pour assurer un marketing responsable auprès des enfants.

2.7. Droit à un environnement sûr, durable et sain : Nous croyons fermement que tous les humains ont le droit à des ressources naturelles sûres et accessibles et à un environnement durable. Par conséquent, nous nous engageons à minimiser nos impacts négatifs et à protéger l'environnement mondial. Nous attendons de nos partenaires tout au long de la chaîne de valeur qu'ils partagent cet engagement, s'efforcent de réduire les impacts négatifs et contribuent à la protection de l'environnement.

3. Respecter nos engagements en matière de droits humains

Devoir de vigilance

Reconnaissant que les vérifications liées au devoir de vigilance en matière de droits humains jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement transparent et efficace de cette politique, nous utilisons notre Procédure opérationnelle standard d'approvisionnement responsable (Responsible Sourcing Standard Operating Procedure, RS SOP) pour surveiller la conformité à cette politique et nous assurer que Ferrara travaille en collaboration avec les fournisseurs pour respecter les droits humains dans notre chaîne d'approvisionnement. La RS SOP fournit un cadre pour identifier, atténuer et gérer les risques dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nous utilisons divers outils pour assurer des vérifications liées au devoir de vigilance basées sur les risques dans notre chaîne de valeur, y compris des évaluations des risques, des questionnaires d'auto-évaluation et des audits éthiques tiers. Nous consultons également des tiers indépendants, le cas échéant, et utilisons un logiciel de surveillance continue pour détecter les irrégularités telles que les sanctions ou les enquêtes réglementaires. Les audits de fournisseurs sont menés par un tiers indépendant à une fréquence informée par le risque (par ex., les fournisseurs à haut risque sont prioritaires pour des audits plus fréquents). Des vérifications liées au devoir de vigilance réussies nécessitent la collaboration et la coopération de nos fournisseurs (plus de détails sur les attentes des fournisseurs et les exigences de partage des données sont disponibles dans notre Code de conduite mondial des fournisseurs).

Ferrara traite les violations de la présente politique et de notre Code de conduite mondial des fournisseurs avec sérieux et nous nous engageons à prendre les mesures appropriées dans les meilleurs délais. Ferrara accorde la priorité à la collaboration avec les fournisseurs pour résoudre les problèmes qu'ils peuvent avoir en se conformant à nos politiques. En cas de non-conformité répétée et lorsque toutes les autres options ont été explorées sans succès, Ferrara se réserve le droit de mettre fin aux relations avec les fournisseurs.

Surveillance

Ferrara surveille la mise en œuvre de cette politique et évalue l'efficacité de nos processus de vérifications liées au devoir de vigilance en effectuant régulièrement un suivi et des rapports

internes par rapport à des indicateurs de performance clés. Les données de surveillance et d'évaluation sont utilisées pour évaluer les progrès et identifier les opportunités d'amélioration des processus.

Gouvernance

L'équipe de direction de Ferrara est chargée de superviser la mise en œuvre de la présente Politique. Les services Juridique, RH et Organisation, Achats, HSE, Fabrication et Durabilité de Ferrara sont collectivement responsables du dialogue avec les parties prenantes internes et externes sur la mise en œuvre de la présente Politique et du respect des normes énoncées dans les présentes.

Attentes des employés

Nous exigeons de nos employés qu'ils adhèrent à cette politique et à la RS SOP et qu'ils collaborent avec les fournisseurs approuvés en conséquence. Le personnel des achats est formé aux questions relatives au travail forcé et au travail des enfants, à la gestion des risques fournisseurs et à notre processus d'approvisionnement responsable. Tous les employés de Ferrara sont tenus d'examiner et de reconnaître, chaque année, les dispositions pertinentes du Code de conduite mondial de Ferrara, qui comprend des questions concernant la traite des êtres humains, le travail des enfants et le travail forcé.

Accès à des recours

Ferrara fournit une ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'éthique et la conformité (disponible par téléphone et en ligne) à tous les employés de Ferrara, aux employés des fournisseurs, co-fabricants et autres entreprises associées, et à tout membre du public pour signaler de manière anonyme les incidents et déposer des plaintes liées aux conditions de travail de Ferrara, aux violations de la politique, aux violations des lois applicables, et à d'autres questions sociales et liées aux droits humains. Toutes les plaintes signalées font l'objet d'une enquête formelle par le Bureau d'éthique et de conformité de Ferrara. Ferrara enquêtera de manière impartiale sur les incidents signalés, travaillera avec les parties prenantes pour résoudre les plaintes dans des délais raisonnables et communiquera les résultats aux parties prenantes concernées. Ferrara ne tolère pas les représailles prises contre toute personne ou entité qui fait, de bonne foi, une allégation ou un signalement à la ligne d'assistance.

Si un problème signalé concerne l'un des fournisseurs de Ferrara, le fournisseur sera informé que Ferrara enquête sur le problème et que des mesures correctives pourront être nécessaires pour remédier rapidement au problème. Ferrara attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent activement dans le processus de remédiation et prennent des mesures correctives dans les meilleurs délais.

Les signalements peuvent être effectués de manière anonyme à l'adresse ethicsandcompliance@ferrara.com, en appelant le +1 800-461-9330 ou sur la page Web ferrara.bz/ECHotline.

Rapports externes

Nous œuvrons en faveur de la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue et rendons compte publiquement de nos progrès en matière d'approvisionnement responsable en vertu des lois sur les déclarations obligatoires telles que la loi californienne sur la transparence des chaînes d'approvisionnement (California Transparency in Supply Chains Act) et la loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act).

4. Conclusion

Chez Ferrara, nous pensons que le respect et la promotion des droits humains sont non seulement un impératif moral, mais également un aspect fondamental d'une conduite professionnelle responsable. Nous nous engageons à intégrer les considérations relatives aux droits humains dans tous les aspects de nos opérations et à travailler en collaboration avec nos parties prenantes pour créer un monde où les droits humains sont respectés et défendus de manière universelle.

5. Responsabilité de la politique

La présente Politique sera examinée et mise à jour au minimum tous les trois ans. Les mises à jour de la présente Politique seront publiées sur <http://www.ferrara.com>. Pour toute question concernant cette politique, veuillez contacter sustainability@ferrara.com.

6. Ressources associées

- [Code de conduite](#) mondial de Ferrara
- [Code de conduite mondial des fournisseurs](#) de Ferrara